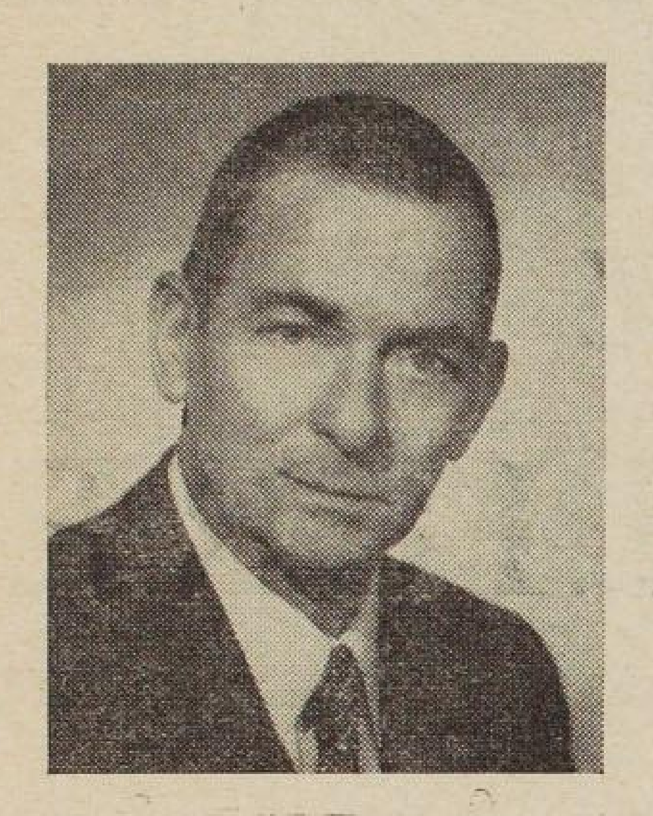
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1973 - Circonscription SÈTE - PÉZENAS

SCRUTIN DE BALLOTTAGE

# UNION DES RÉPUBLICAINS DE PROGRÈS
# pour le soutien au Président de la République

# André COLLIÈRE



Député sortant

Vice président du Groupe Viticole à l'Assemblée Nationale

Officier de la Légion d'Honneur - Croix de Guerre

Médaille de la Résistance

Président de la Caisse d'Allocations Familiales de Montpellier-Sète

SUPPLÉANT : **Louis LÉON**

Retraité - Ancien adjoint au Maire de Pezenas

Combattant 1939-45 - Prisonnier de Guerre

ELECTRICES, ELECTEURS,

*Dès le scrutin du 4 Mars 1973 vous m'avez largement placé en tête des candidats non communistes.*

*J'ai donc le devoir de mener avec vous ce combat du deuxième tour.*

*Je sais que je peux compter sur vous pour*

## *FAIRE ÉCHEC AU COMMUNISME*

*Je lance donc un appel pour que sur mon nom se regroupent les suffrages de tous les républicains qui restent profondément attachés à nos*

## *Libertés individuelles et à la République*

# L'ENJEU DU 11 MARS 1973

**CONTRE** le communisme dont l'emprise totalitaire menace nos institutions, notre indépendance nationale, notre croissance économique et notre progrès social

## vous voterez
## André COLLIÈRE

**POUR** une société toujours plus juste et plus humaine

# POUR LA PAIX
# POUR LA FRANCE

Vu le candidat

IMP. CLARENC - SÈTE